

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.5/36/L.42
11 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

Trente-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 100 de l'ordre du jour

DEC 14 1981

UN/SA COLLECTION

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983

Rapport du Comité d'experts gouvernementaux chargé d'évaluer la structure
actuelle du Secrétariat dans les domaines de l'administration, des finances
et du personnel

Projet de résolution présenté par le Président à la suite de
consultations officielles

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 35/211 par laquelle elle a établi un Comité d'experts gouvernementaux chargé d'évaluer la structure actuelle du Secrétariat dans les domaines de l'administration, des finances et du personnel,

Prend note avec satisfaction du rapport du Comité publié sous la cote A/36/44,

Prie le Comité de poursuivre ses travaux, en tenant compte des rapports pertinents du CCI et des commentaires du Secrétaire général les concernant, et de soumettre un rapport définitif à l'Assemblée générale à sa trente-septième session,

Prie le Secrétaire général de consulter le Comité, avant sa prochaine session, sur les questions indiquées dans le rapport du Comité publié sous la cote A/36/44,

Prie en outre le Secrétaire général de soumettre à l'Assemblée générale ses vues sur le rapport définitif du Comité,

Décide d'examiner le rapport définitif du Comité et le rapport du Secrétaire général y relatif à sa trente-septième session,

Prie en outre le Secrétaire général de maintenir, conformément aux dispositions de la résolution 35/211 de l'Assemblée générale, les mesures intérimaires prévues au paragraphe 4 de ladite résolution, en attendant une décision de l'Assemblée générale à sa trente-septième session.